



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2022, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 18-7781-0
Date de révision: 04/11/2022

Numéro de version: 7.03
Annule et remplace la
version du : 07/05/2020

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M(TM) CIRE AMBRE POUR CORPS CREUX 08911 - 08921

Numéros d'identification de produit
XS-0034-9170-0

7000110573

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Revêtement de protection

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: bnl-productsafety@mmm.com
Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 1 - STOT RE 1 ; H372

Danger par aspiration, Catégorie 1 - Dang. Asp. 1; H304

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

Danger

Symboles :

SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)|SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	265-185-4	30 - 60

MENTIONS DE DANGER:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système nerveux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260E	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.

Intervention ::

P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale.
------	--

44% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

Etiquetage selon la Directive Européenne COV (2004/42/EC): 2004/42/EC IIB(e)(840)
410g/l

Note sur l'étiquetage

Le nota P s'applique à CAS 64742-82-1, le nota N s'applique à CAS 64743-01-7, le nota L s'applique à CAS 64742-54-7.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	(N° CAS) 64742-82-1 (N° CE) 265-185-4	30 - 60	Tox.aspiration 1, H304 STOT RE 1, H372 Nota P Liq. inflam. 2, H225 Irr. de la peau 2, H315 Tox. aquatique chronique 2, H411
Pétrolatum (pétrole), oxydé	(N° CAS) 64743-01-7 (N° CE) 265-206-7	15 - 40	Nota N
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	(N° CAS) 64742-54-7 (N° CE) 265-157-1	1 - 10	Nota L STOT SE 3, H336 EUH066
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	(N° CAS) 68608-26-4 (N° CE) 271-781-5	1 - 9	Irr. des yeux 2, H319
2-Butoxyéthanol	(N° CAS) 111-76-2 (N° CE) 203-905-0	< 1	Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H302(LD50 = 1200 mg/kg Valeurs ETA selon l'annexe VI) Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Stocker dans un endroit bien ventilé. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les

précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
2-Butoxyéthanol	111-76-2	OELs Belgique	VLEP(8 h):98 mg/m ³ (20 ppm);VLCT(15 min.):246 mg/m ³ (50 ppm)	la peau

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Épaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	>0.30	4-8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Marron
Odeur	Turpentine
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	135 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	0,7 % en volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	6,5 % en volume
Point d'éclair:	41 °C

Température d'inflammation spontanée	270 °C
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)</i>
Viscosité cinématique	1 mm ² /s [<i>Conditions</i> : < 1 mm ² /sec]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	400 Pa
Densité	0,87 kg/l
Densité relative	0,87 [Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de stockage minimum	10 °C
Température maximale de stockage	30 °C

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

étincelles et / ou flammes

Températures supérieures au point d'ébullition.

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Dioxyde de carbone	Non spécifié

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Pneumopathie en cas d'aspiration: les symptômes peuvent inclure toux, difficultés respiratoires, respiration sifflante, crachements de sang et pneumonie qui peut être mortelle. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé 5 000 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 Estimé pour être > 50 mg/l
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Cutané	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 1,9 mg/l
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
2-Butoxyéthanol	Cutané	Cochon d'Inde	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Butoxyéthanol	Inhalation -	Cochon	LC50 > 2,6 mg/l

	Vapeur (4 heures)	d'Inde	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Cochon d'Inde	LD50 1 200 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Lapin	Irritant
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Lapin	Irritation minimale.
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Composants similaires	Irritation minimale.
2-Butoxyéthanol	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Lapin	Moyennement irritant
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Lapin	Irritant modéré
2-Butoxyéthanol	Lapin	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Cochon d'Inde	Non-classifié
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Composants similaires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2-Butoxyéthanol	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	In vivo	Non mutagène
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	In vitro	Non mutagène
2-Butoxyéthanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

			classification.
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Homme et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Multiples espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	Pendant l'organogénèse
2-Butoxyéthanol	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 760 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 0,48 mg/l	Pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Chien	NOAEL 6,5 mg/l	4 heures
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Cutané	Système endocrine	Non-classifié	Lapin	NOAEL 902 mg/kg	6 heures
2-Butoxyéthanol	Cutané	Foie	Non-classifié	Lapin	LOAEL 72 mg/kg	Pas disponible
2-Butoxyéthanol	Cutané	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	LOAEL 451 mg/kg	6 heures
2-Butoxyéthanol	Cutané	sang	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont	Humain	NOAEL Non disponible	

			pas suffisantes pour justifier une classification.			
2-Butoxyéthanol	Inhalation	sang	Non-classifié	Multipl espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement profession nel	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	sang	Non-classifié	Multipl espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Rat	LOAEL 4,6 mg/l	6 Mois
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 1,9 mg/l	13 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Multipl espèces animales.	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux sang Foie muscles	Non-classifié	Rat	NOAEL 5,6 mg/l	12 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Multipl espèces animales.	NOAEL 1,3 mg/l	90 jours
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,21 mg/l	28 jours
2-Butoxyéthanol	Cutané	sang	Non-classifié	Multipl espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
2-Butoxyéthanol	Cutané	Système endocrine	Non-classifié	Lapin	NOAEL 150 mg/kg/jour	90 jours
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	14 semaines
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,15 mg/l	14 semaines
2-Butoxyéthanol	Inhalation	sang	Non-classifié	Rat	LOAEL 0,15 mg/l	6 Mois
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Chien	LOAEL 1,9 mg/l	8 jours
2-Butoxyéthanol	Ingestion	sang	Non-classifié	Rat	LOAEL 69 mg/kg/jour	13 semaines
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multipl espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	Invertébré	Expérimental	96 heures	EC50	2,6 mg/l
Pétrolatum (pétrole), oxydé	64743-01-7	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EL50	3 860 mg/l
Pétrolatum (pétrole), oxydé	64743-01-7	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	96 heures	LL50	3 540 mg/l
Pétrolatum (pétrole), oxydé	64743-01-7	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	LL50	7 070 mg/l
Pétrolatum (pétrole), oxydé	64743-01-7	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEL	1 250 mg/l
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEL	100 mg/l
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEL	100 mg/l
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	68608-26-4	Boue activée	Expérimental	8 heures	EC50	>=3 200 mg/l
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	68608-26-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	>100 mg/l
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	68608-26-4	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	>100 mg/l
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	68608-26-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	>100 mg/l
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	68608-26-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	100 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Boue activée	Expérimental	16 heures	IC50	>1 000 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Huître	Expérimental	96 heures	LC50	89,4 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	1 840 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	1 474 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1 550 mg/l

2-Butoxyéthanol	111-76-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	679 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	75 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.99 jours (t 1/2)	
Pétrolatum (pétrole), oxydé	64743-01-7	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	55 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraînés	64742-54-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	31 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	68608-26-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	8 %BOD/ThO D	OCDE 301D
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	90.4 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	100 % Suppression de carbone organique dissous COD	Test OCDE 302B Zahn-Wellens/EVPA

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	Expérimental Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	>1000	
Pétrolatum (pétrole), oxydé	64743-01-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraînés	64742-54-7	Modèle Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	7.5	Catalogic™
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	68608-26-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.81	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	67 l/kg	

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 01 11* Déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1139	UN1139	UN1139
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	SOLUTION D'ENROBAGE	SOLUTION D'ENROBAGE	SOLUTION D'ENROBAGE ((PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉS LOURDS)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III

14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	F1	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

2-Butoxyéthanol

Numéro CAS

111-76-2

Classification

Gr.3: non classifié

Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement

(CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système nerveux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 09 UE: informations sur le pH - L'information a été ajoutée.
 Email - L'information a été modifiée.
 Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
 Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.
 Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
 Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.
 Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été modifiée.
 Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.
 Section 03: Titre de la colonne Tableau de composition % - L'information a été ajoutée.
 Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
 Section 03: Substance non applicable - L'information a été ajoutée.
 Section 04: Informations sur les effets toxicologiques - L'information a été modifiée.
 Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.
 Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
 Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été modifiée.
 Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.
 Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
 Section 9: Taux d'évaporation (Information) - L'information a été supprimée.
 Section 9: Dangers d'explosion information - L'information a été supprimée.
 Section 09: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été ajoutée.
 Section 9: Point de fusion (Information) - L'information a été modifiée.
 Section 9: Propriétés comburantes information - L'information a été supprimée.
 Section 9: pH (Information) - L'information a été supprimée.
 Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.
 Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été ajoutée.
 Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été supprimée.
 Section 9 : Viscosité - L'information a été supprimée.
 Section 11: Toxicité aiguë (Tableau ATE - text) - L'information a été modifiée.
 Section 11: Toxicité aiguë (Tableau) - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
 Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
 Section 11: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12: 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne - L'information a été ajoutée.
Section 12: 12.7. Autres effets indésirables - L'information a été modifiée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Section 12: Veuillez contacter le fabricant pour plus d'information. - L'information a été supprimée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été ajoutée.
Section 12: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens - L'information a été ajoutée.
Section 12: Pas d'information disponibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Code de classification - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Température de régulation - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Informations additionnelles - L'information a été ajoutée.
Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Température critique - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été ajoutée.
Section 14 Règlements - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Code de ségrégation - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Précautions particulières - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Transport en vrac - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été ajoutée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été ajoutée.
Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été ajoutée.
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.
Section 2: Pas d'information disponibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>